



En dépit du temps inclement, plusieurs des nouveaux retraités se sont rendus à la petite fête organisée par la direction de l'usine.

Imperial Tobacco

Fête en l'honneur de 68 départs anticipés

par Pierre MARTEL

L'heure était aux sentiments partagés hier midi, alors que la direction de l'usine de Québec d'Imperial Tobacco avait organisé une petite fête pour souligner le départ anticipé de 68 employés.

En effet, heureux et satisfaits de quitter leur travail avant l'âge normal de la retraite, soit 65 ans, les employés ayant adhéré au programme de départ volontaire proposé par l'entreprise commentaient cette

journée avec beaucoup d'émotion. "Quand ça fait, 17 ans, 32 ans et même 40 ans dans certains cas, ça nous fait quelque chose de quitter nos lieux de travail", répétaient les nouveaux retraités.

Rappelons qu'à la suite d'une diminution d'environ quatre pour 100 de ses ventes de cigarettes, Imperial Tobacco a offert un programme volontaire de départ à ses employés des usines de Québec et de Guelph. Dans la Vieille Capitale, 68 employés ont accepté l'offre de la compagnie.

Un commerce

Parmi le groupe de nouveaux retraités, un couple, Micheline et Noël Marcotte. Tous deux, ils sont entrés chez le manufacturier de cigarettes en même temps (quelques mois d'intervalle), il y a 17 ans. "On s'est connus à l'usine", lancent-ils.

Micheline et Noël ont accepté, il y a un mois, l'offre de la compagnie. Une grande partie de leurs indemnités de départ servira à l'acquisition d'un complexe hôtelier à Cap-Santé. Acquisition dont la première étape s'est faite cette semaine.

"L'offre de la compagnie nous a permis de devancer nos projets de 8 ans. En effet, on envisageait de laisser nos emplois dans environ huit ans pour se lancer en affaires. On peut maintenant réaliser notre rêve", disent-ils.

D'ajouter toutefois Noël

Marcotte: "Ça fait quand même drôle de quitter mon travail. C'est le seul emploi que j'ai occupé jusqu'à maintenant. Ça me touche beaucoup de le laisser."

Granby

En 1970, Imperial Tobacco fermait son usine de Granby. A cette occasion, plusieurs employés étaient relocalisés à Québec.

Parmi eux, Jean-Claude Cazeau. Agé de 58 ans, il compte 42 ans de loyaux services chez Imperial Tobacco. "En 1970, j'ai quand même conservé ma maison de Granby. Je déménage à Granby en prenant ma retraite", annonce-t-il.

Situation différente pour Mme Aline Archambeault. Elle aussi a commencé à travailler à l'usine de Granby il y a 40 ans. "J'ai commencé à travailler à l'âge de 14 ans", explique-t-elle. Cependant, contrairement à M. Cazeau, elle reste dans la Vieille Capitale en prenant sa retraite.

Quant à Lucille Saindon, après 41 ans et demi de bons services à l'usine de Québec, elle estime qu'elle a assez travaillé. "Je suis très heureuse de l'offre de la compagnie. J'ai l'intention de profiter de ma retraite pour faire beaucoup de voyages", affirme-t-elle.

Ça double

Le départ volontaire de 68 employés entraîne beaucoup de

joie chez le président du club des retraités de l'usine de Québec d'Imperial Tobacco, M. Fernand Genois.

"Dans le temps de le dire, les effectifs du club des retraités viennent de doubler. Nous passons d'une cinquantaine à une centaine de membres", lance-t-il.

Le mot de la fin revient au directeur de l'usine, M. Marcel Dubuc. "Avec le départ de ce groupe d'employés, c'est environ 2,000 années d'expérience qui s'en vont. Ça laisse un vide", a-t-il conclu.



Mme Lucille Saindon, après 41 ans et demi à l'Imperial Tobacco, a l'intention de faire beaucoup de voyages.

L'Hôtel-Dieu de Lévis lancera une souscription

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — Un comité a été mis sur pied à l'Hôtel-Dieu de Lévis, dans le but de préparer une campagne de souscription dont l'objectif sera d'amasser un million de dollars.

La souscription populaire aura lieu au début de l'année 1984. Elle aura précisément pour but de fournir l'argent nécessaire à l'acquisition d'un appareil radiologique très perfectionné, appelé tomomodensitomètre axial par ordinateur.

Le président du conseil des médecins et dentistes de l'hôpital, le Dr Michel Laines, a dévoilé le projet à l'occasion de la récente assemblée annuelle des administrateurs de l'établissement.

Le Dr Laines a mentionné que le ministère des Affaires sociales ne contribue pas pour l'achat d'un tel appareil; bien qu'il accepte d'en assumer les coûts de gestion, ce qui peut représenter une somme annuelle de \$200,000.

Le représentant du conseil des médecins a expliqué que le tomomodensitomètre permet d'obtenir des images d'une grande qualité

sans recourir aux injections de produits contrastants. Cet appareil, en plus d'améliorer la qualité des données nécessaires à l'élaboration des diagnostics, élimine bon nombre d'examen angiographiques.

Déjà 2 à Québec

Actuellement, seulement deux hôpitaux de la région de Québec sont dotés d'un tomomodensitomètre. C'est aux États-Unis que cet appareil est le plus utilisé: tout hôpital de plus de 300 lits en est muni, a observé le Dr Michel Laines.

Celui-ci a déclaré que la vocation régionale de l'Hôtel-Dieu de Lévis rend primordiale l'acquisition projetée. Environ 4,000 examens pourront y être réalisés, annuellement, avec cet appareil perfectionné. Ce qui évitera à autant de personnes de la Rive-Sud de traverser du côté de Québec pour profiter des avantages du tomomodensitomètre axial par ordinateur.

Dans le rapport d'activité publié par l'Hôtel-Dieu de Lévis, pour l'année 1982-1983, on y observe que 73,836 examens de radiologie ont été réalisés dans cet établissement hospitalier de 500 lits.

Région de Québec

\$6 millions pour la perte de fourrage

par Réal LABERGE

En 1983, dans la région entourant Québec, des indemnités totalisant \$6,173,197 ont été versées à 2,058 des 2,344 producteurs, des dispositions du programme québécois d'assurance-récolte collectif, pour les pertes de fourrage.

La Régie des assurances agricoles a précisé que les principales circonscriptions bénéficiaires de ces indemnités sont Bellechasse, avec 330 producteurs et \$857,696; Montmagny-l'Islet avec 326 producteurs et \$853,550; Lotbinière avec 595 producteurs et \$1,994,819 et Portneuf avec 326 producteurs et \$1,476,746.

Une analyse globale de la situation a montré que les pertes de récoltes de la région sont surtout attribuables à trois causes principales.

Ce fut d'abord le gel de l'hiver dernier, qui a réduit la survie des légumineuses, au point de diminuer la quantité de foin en première coupe.

Il y a eu aussi les pluies abondantes du mois de mai, combinées au froid, qui ont retardé les semis, dans de nombreux cas, enfin, la sécheresse qui a suivi, durant l'été, a réduit de façon substantielle la récolte de fourrage.

Record pour

l'ensemble du Québec

Pour l'ensemble du Québec,

l'indemnité totale s'élève à \$24,633,619. Elle représente le plus gros montant versé dans l'histoire du système collectif, elle égale la somme de toutes les autres indemnités versées dans le passé. Malgré l'ampleur de ce paiement et le grand nombre de producteurs concernés (8,409), tous les efforts furent déployés par la Régie des assurances agricoles pour que le paiement s'effectue le plus rapidement possible car en période critique, les producteurs sont souvent confrontés à des besoins de liquidité.

Aide du gouvernement

Précisons que le but du programme d'assurance-récolte collectif est d'assurer aux producteurs d'herbivores (vaches laitières, boeufs, moutons), les besoins alimentaires annuels de leur troupeau. La couverture de chaque assuré est basée sur la valeur assurée d'après l'option choisie par celui-ci. Cette dernière varie de \$150 à \$360 par unité animale. De plus, il est important de souligner que 50 pour 100 de la prime que le producteur doit payer pour adhérer au programme d'assurance-récolte est payée par le gouvernement du Québec. Les producteurs ont donc un double avantage à s'assurer: une protection pour les fourrages (base de l'alimentation des ruminants), à un coût réduit.

Trois enseignants du cégep de Lévis-Lauzon sont honorés

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — Trois enseignants du cégep de Lévis-Lauzon ont été honorés par le ministère de l'Éducation, en recevant des prix d'encouragement à la production de matériel didactique.

M. Marcel LaRue a reçu un prix spécial pour un jeu éducatif appelé "Plongeo". MM. Henri Gosselin et Denis Ouimet ont obtenu le prix du

meilleur volume pour "Structure et dynamique de l'entreprise", un livre qui a été édité chez Gaétan Morin.

Lors de la cérémonie tenue récemment au Château Frontenac, il fut aussi mentionné que deux autres productions émanant du même établissement étaient aussi dans la course.

Il s'agissait d'un document sur la simulation de bureau et le trai-

tement de texte, qui avait été préparé par les professeurs du département de techniques de secrétariat. Un volume, intitulé "Découvrir son ordinateur personnel", y était aussi présenté par M. François Faguy du département d'informatique.

Chaque année, le ministère de l'Éducation offre des prix d'encouragement à la production de

matériel didactique dans le réseau collégial. L'on sait qu'au cours des trois dernières années, 425 publications écrites ou audio visuelles ont ainsi été communiquées.

Les critères de sélection portent sur l'aspect scientifique, l'aspect pédagogique, la qualité de la langue écrite, les applications pratiques, les illustrations, l'originalité de la production.

Bonhomme Carnaval détrône le Père Noël

SAINT-MALO (AFP) —

Bonhomme Carnaval, de Québec, est en passe de détrôner le Père Noël dans les rues de la vieille ville de Saint-Malo (ouest de la France), où l'on se prépare à célébrer en 1984 le 450e anniversaire de la découverte de la Nouvelle-Fran-

ce par le navigateur Jacques Cartier.

Depuis mardi et jusqu'à Noël, le Bonhomme Carnaval est présent dans les rues commerçantes de la ville natale de Jacques Cartier où il fait la joie des enfants, jusqu'ici plus habitués à côtoyer

le Père Noël à la veille des fêtes de fin d'année.

Tous les après-midi, le gros ours blanc qui, chaque hiver, fait les défilés de la ville de Québec, déambule dans les vieilles rues pavées de la ville intra-muros, très souvent accompagné de M. Claude Feuil-

taut, président du 30e Car-

naval de Québec, et de M. Claude Plante, commissaire aux célébrations 1534-1984 à la délégation générale du Québec en France.

Bonhomme Carnaval a été à cette occasion officiellement salué par le maire de Saint-Malo au cours d'une réception organisée en son honneur.



Les DIRECTS de Québec ... à la télévision!

Par exemple, le «Club Med», une des vedettes des DIRECTS de Québec, peut maintenant être réservée directement par notre ordinateur installée Place Laurier et Place Fleur-de-lys. Un service gratuit de transactions rapides et directes avec le Club Med.

du jeu rapide

AEROFLEX

* départs de Québec du 30 déc. au 27 janv.

Détenteur d'un permis du Québec

658-4443 / 524-0196

Le Fonds de développement communautaire

Organisme devenu fantôme et endetté

par Michel CORBEIL

A la dérive depuis septembre, le Fonds de développement communautaire de Québec ne trouve personne pour assumer ses quelque \$7.000 de dettes ou même pour mettre un terme à l'existence de l'organisme.

Depuis juillet, le fonds est sans conseil d'administration, sans permanent depuis septembre et il sera sans local le 1er janvier. M. Benoit-Luc Simard, un "travailleur bénévole épuisé" qui tente de fermer les livres de la corporation, a expédié une lettre aux ex-administrateurs et créanciers, les invitant à contacter le Centre local de services communautaires de la Basse-Ville puisque le dossier doit être, à son avis, remis entre ses mains.

"Je n'ai pas eu de réponse à ma lettre, a signalé M. Simard en contactant LE SOLEIL. Qu'est-ce que je fais avec les dossiers? Il y a l'échéance du loyer et je n'ai pas de place dans ma garde-robe, a-t-il tranché. Je vais téléphoner au ministère des Institutions financières pour leur demander de ramasser les

papiers."

Dettes: pas de paternité

Parmi les anciens membres du conseil d'administration contactés par LE SOLEIL, aucun n'a indiqué qu'il s'occupe de fermer les livres

Aucune preuve comptable de fraude

par Michel CORBEIL

Les anciens membres du conseil d'administration du Fonds de développement communautaire de Québec ne croient toujours pas à une fraude pour expliquer le déficit de quelque \$7.000, mais il n'existe pas de preuve comptable, appuyée par une firme experte, pour le démontrer.

Joignant LE SOLEIL, M. Benoit-Luc Simard, un travailleur bénévole qui essaie de mettre un point final à l'aventure qui avait été endossée moralement par plusieurs entreprises importantes de Québec, a estimé qu'il ne demande pas mieux que de croire qu'il n'y a pas

eu de fraude, mais qu'il aimerait bien en avoir la preuve.

"Personne n'a vraiment vérifié les livres, a-t-il laissé tomber. Avant de dire qu'il n'y a pas de fraude, il faudrait le prouver par une vérification comptable. On affirme des choses sans le prouver".

Rejoint chez lui, M. Charles Racine, qui a été président du conseil d'administration jusqu'à sa dissolution, a dit: "Les dettes décollent de la mauvaise administration du coordonnateur Gilles Martin. C'est dû à son endettement de ne pas suivre les avis du conseil: il informait de ce qu'il faisait après avoir agi. Mais je ne

la responsabilité du \$7.000". Il ne sait pas plus qui mettra un terme à l'existence légale du fonds.

Le CLSC Basse-Ville refusera en tout cas toute paternité. Son directeur général, M. Marcel Sénéchal a indiqué: "On veut se dé-

barrasser des dettes en disant qu'on communique avec le CLSC. Ce n'est pas très élégant. Le CLSC est une chose, le fonds a une identité autonome. Nous ne répondons pas au fonds, mais nous envoyons une lettre aux créanciers pour clarifier

les rapports entre le fonds et nous. Nous déclinons toute responsabilité."

Le \$7.000, ce n'est pas considérable et c'est bien peu lorsqu'on sait la composition de la dette, a laissé entendre M. Sénéchal qui a été un membre du conseil d'administration. "Quand nous avons quitté, la situation n'était pas dramatique."

"Parmi les créanciers, il y a le CLSC (avec \$1.073). J'ai toujours dit aux permanents du fonds que c'était facilement négociable. Mais comme membre du conseil, je n'avais quand même pas à le négocier, mais je lançais le message aux permanents de le faire."

Le créancier important, selon la liste expédiée par M. Simard, c'est le Service d'emploi communautaire (\$3.473). "Ce n'est pas vraiment une dette, a-t-il avancé au sujet de cet organisme que LE SOLEIL n'a pu contacter. Le fonds n'a jamais pris d'engagement auprès du service. C'est le service qui a avancé les fonds pour lancer le projet de fonds de développement."

Val-Bélair embauchera 4 policiers

par Marcel COLLARD

A même son budget de \$6.095.165, le conseil municipal de Val-Bélair se dotera au cours de 1984, d'un corps policier qui comprendra un directeur et trois policiers.

Le maire Claude Beaudoin, dans une entrevue au SOLEIL, a confié son espoir de pouvoir choisir le chef de police dans le courant du mois d'avril, mais il faudra en même temps investir de \$250.000 à \$300.000 pour réaménager les bureaux à l'hôtel de ville. Des dépenses de \$190.000 ont été inscrites dans le budget pour l'administration et les salaires du service.

Il est fier d'avoir réussi à maintenir la hausse du budget à 3,39 pour 100 en 1983, s'étant engagé à ne pas dépasser 6 pour 100 lors de son élection, et à 5 pour 100, en 1984. Il croit que la situation financière de Val-Bélair s'est considérablement améliorée avec l'arrivée de nouveaux citoyens et certaines mesures budgétaires. Le rôle d'évaluation est passé de \$124 millions à \$135 millions. En 1984, le service de la dette a été allégé et ne représente plus que 30,5 pour 100, alors qu'il avait atteint 39 pour 100 au cours de la dernière année.

Le maire a rappelé son intention de ne point contracter de dettes à long terme et de procéder au fur et à mesure des revenus disponibles et des subventions. Il en sera de même pour le projet de complexe sportif au coût de \$3 millions, inscrit au programme triennal d'immobilisations. M. Beaudoin veut sensibiliser les ressources du milieu et discuter de sa réalisation, sans endettier la municipalité.

Le budget

Le compte de taxes moyen augmentera de 4,8 pour 100 en 1984.

Sommairement, les dépenses se répartissent comme suit: l'administration générale, \$933.460; la sécurité publique, \$216.350; le transport (voirie, déneigement, etc.) \$663.680; l'hygiène du milieu, \$609.140; l'urbanisme et la mise en valeur du territoire, \$137.600; les loisirs et la culture, \$418.320; divers, \$902.715 et finalement, \$2.213.900, comprenant le service de la dette.



Le Soleil, Yvon Mongrain

Pare-boue

Certains propriétaires de la côte de l'Eglise, à Sillery, utilisent des panneaux de bois pour protéger leur maison des éclaboussures que projettent les camionneurs et automobilistes qui filent à vive allure dans cette côte très achalandée. La ville a enjoint ces propriétaires de retirer leurs panneaux fixés dans la glace et suggère d'envelopper les façades de polyéthylène transparent. Le polyéthylène "déguise" moins... Autre solution possible: Une patrouille policière pour contrôler la vitesse. Ce genre de solution n'est efficace cependant que le temps que les policiers sont là, indique-t-on à l'hôtel de ville!

Des fêtes le dimanche modifient grandement les jours d'ouverture

par Tom FRECHETTE

La coïncidence des fêtes de Noël et du Jour de l'An avec un dimanche se traduira par des vacances prolongées pour des milliers de travailleurs et une grande variation des jours d'ouverture et de fermeture dans le milieu commercial et au sein des services publics.

Fonctionnaires

Les employés du gouvernement fédéral seront en congé les lundi et mardi après Noël et le lundi seulement après le Jour de l'An. Au gouvernement provincial, la mesure sera élargie alors que les fonctionnaires ont quitté le travail hier soir pour le reprendre mercredi. Le même processus sera respecté le Jour de l'An.

Dans les municipalités, certains employés bénéficieront de vacances de près de deux semaines tandis que d'autres pourront se reposer durant quelques jours seulement. Ainsi à Québec, le congé sera du 24 décembre au 3 janvier, alors qu'à Sainte-Foy, la marge sera plus grande encore avec un départ au 24 décembre pour un retour au 4 janvier. A Beaufort, le congé a commencé hier à 15h pour se terminer le 27 au soir. Il en sera de même pour le Jour de l'An. Les moins favorisés seront sans doute les employés de Charlesbourg qui resteront chez eux les lundis de Noël et du Jour de l'An seulement.

A l'occasion des Fêtes, les bureaux administratifs de la Communauté urbaine de Québec seront fermés du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

Les élèves de la plupart des écoles de la région sont déjà en

vacances et le retour dans les classes est prévue à des dates différentes selon les endroits variant entre le 4 et le 11 janvier pour les écoles élémentaires et secondaires, du 9 au 24 janvier dans les cégeps, selon les institutions, et le 16 janvier à l'université Laval.

Commerces

Certains magasins d'alimentation ouvriront leurs portes après Noël et le Jour de l'An les lundis à 13h tandis que d'autres seront fermés jusqu'aux mardis matins. Il en est de même pour les magasins de marchandises sèches. Dans le domaine de l'automobile, des concessionnaires ouvriront les portes de leur commerce les mercredis après Noël et le Jour de l'An tandis que d'autres le feront les jeudis seulement. Certains commerces comme les dépanneurs, les livres services, resteront ouverts continuellement.

Société des alcools

Les magasins de la Société des alcools fermeront samedi à 18h et ils redeviendront accessibles le 26 décembre à 13h. Au Jour de l'An, les employés bénéficieront d'une journée supplémentaire de congé alors que les portes seront ouvertes le mardi à 13h.

Banques

Les établissements bancaires de la région de Québec seront fermés les lundis et les mardis après Noël et le Jour de l'An ayant eu le droit cette année de déroger à la loi voulant que ces services publics soient fermés pour une période ne dépassant pas trois jours consé-

cutifs. Les succursales de la Banque de Montréal, ordinairement ouvertes le samedi, le seront de 12h à 14, demain et le 31 décembre.

Hydro-Québec

A Hydro-Québec, les bureaux administratifs seront fermés les 26 décembre et 2 janvier. Toutefois les services essentiels seront assurés. En cas d'urgence ou de pannes d'électricité, il faudra composer 843-7444.

Autobus

A la CTCUQ, l'horaire des autobus sera celui du samedi pour les 23, 24, 26, 27, 30 et 31 décembre, 2 et 3 janvier, celui du dimanche les jours de Noël et du Jour de l'An.

Services publics

A l'hôpital Saint-François d'Assise, les services des cliniques externes et la centrale des rendez-vous seront fermés les 23, 24, 25, 26, 27, 30 décembre, 1er, 2 et 3 janvier. Toutefois les services de l'urgence seront ouverts.

Les succursales postales, les bureaux de poste et les bureaux auxiliaires seront fermés les 25, 26, 27 décembre, 1er et 2 janvier. Il n'y aura ni distribution par facteurs ni distribution rurale. Le retour au service normal aura lieu les 28, 29 et 30 décembre ainsi que le 3 janvier.

Dans les municipalités, les ordures ménagères ne seront pas ramassées les lendemains de Noël et du Jour de l'An, à Québec, Sainte-Foy, Charlesbourg, Vanier. A cet endroit, elles seront recueillies les jeudis.

Durant la période des Fêtes, l'Aquarium de Québec sera fermé la veille, le jour même et le lendemain des jours de Noël et du premier de

l'An. Les autres jours, la bâtisse sera ouverte au public de 9h à 17h.

Par ailleurs, le Jardin zoologique de Québec demeurera ouvert tous les jours durant la période des Fêtes, même aux jours fériés, de 10h à 16h45.

Du 24 décembre au 2 janvier inclusivement, les bureaux administratifs du service des loisirs et des parcs de la ville de Québec seront fermés. Certaines périodes d'activités à caractère libre ont été maintenues pour la natation, le patinage, le badminton, le ski.

L'ensemble du réseau de la bibliothèque de Québec sera fermé les 24, 25, 26, 31 décembre et les 1er et 2 janvier. Quant à la bibliothèque municipale de Beaufort, elle sera fermée les 23, 24, 25, 26, 30 et 31 décembre et les 1er et 2 janvier. La bibliothèque municipale de Sainte-Foy sera fermée les 23, 24, 25, 26, 27, 30 et 31 décembre de même que les 1er, 2 et 3 janvier.

La joujouthèque de Sainte-Foy sera fermée les 24, 27 et 31 décembre. Toutes les patinoires extérieures de Sainte-Foy seront aussi fermées les 24 et 31 décembre en soirée ainsi que les 25 décembre et 1er janvier.

Le centre sportif de Sainte-Foy sera fermé les 24, 25, 26, 31 décembre et 1er et 2 janvier. Par contre la fermeture de la piscine Jacques-Amyot se poursuivra jusqu'au 2 janvier. La base de plein air de Sainte-Foy sera fermée les 25, 26 décembre, 1er et 2 janvier. La fermeture du centre de ski de Sainte-Foy n'aura lieu que les 25 décembre et 1er janvier. Finalement tous les gymnases du service des loisirs de Sainte-Foy seront fermés du 24 décembre au 4 janvier.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Collecte de sang

Le poste de radio CJRP tiendra sa collecte de sang annuelle dans le mail central de Place Sainte-Foy le 5 janvier de 10h à 21h. Plus de 450 donneurs y sont attendus. Pour renseignements, joindre Daniel Aubé à 688-1060.

Danses Attitudes

Dans sa programmation d'hiver, l'organisme Danse Attitudes donnera des cours de ballet-jazz, de yoga et de danse dynamique. Les inscriptions seront prises les 9 et 10 janvier de 19h à 21h, au 5420-A de la Villa Saint-Laurent (sous-sol de la bibliothèque municipale de Charlesbourg). Pour détails, joindre Dorothee à 628-5985 ou Christine à 623-1497.

Heure du conte

Un stage d'animation de l'heure du conte sera tenu le 8 janvier de 9h à 16h30 au centre récréatif Couillard à Québec. Pour renseignements, joindre François Pichette à 529-4730.

Littérature

Le Club littéraire de Charlesbourg offre un cours de littérature française du XXe siècle. Les inscriptions auront lieu à la bibliothèque municipale les 5 et 10 janvier de 19h à 21h. Pour détails, joindre Robert Boucher à 623-1493 ou Louise Allard à 628-8672.

Loisirs

Les inscriptions pour les activités d'hiver des Loisirs Notre-Dame-des-Laurentides auront lieu les 9 et 10 janvier de 19h à 21h, au chalet Notre-Dame-des-Laurentides, 55 rue Saint-Victorien. Pour renseignements, joindre Daniel Carreau à 849-8579.

L'Association des personnes handicapées de Charlesbourg présente ses activités d'hiver. Pour les cours d'expression corporelle et de bricolage qui commenceront le 9 janvier, l'inscription se fait à Mme Cécile Trudel: 626-1711; pour les cours d'artisanat qui débuteront le 11 janvier, l'inscription se fait à Nicole Laverdière: 628-0707. Ces cours auront lieu au centre socio-culturel sur la 1ère Avenue. A partir du 5 janvier, il y aura des cours de natation à l'Arpudrome de Charlesbourg. L'inscription se fait à Madeleine Lagacé: 849-3212.

Les inscriptions pour les activités socio-culturelles d'hiver aux Loisirs du Plateau auront lieu au chalet des loisirs les 6 janvier de 19h à 21h, 7 janvier de 10h à 12h et 9 janvier de 19h à 21h. Pour détails, joindre Dominique Bilodeau à 623-3320.

Les inscriptions aux activités des Loisirs Bourg-Royal auront lieu les 9 et 10 janvier de 19h à 21h, au chalet des loisirs Bourg-Royal. Pour renseignements, joindre Nicole Lavoie à 626-5675.

Les inscriptions à 9 ateliers-rencontres sur la ménopause pour les femmes de 35 ans et plus seront prises les 9 et 10 janvier au cégep Sainte-Foy. Pour détails, joindre Chantal Mismeault à 653-4960.

Ordinateur

Le Club Microdix organise une semaine de sensibilisation à l'ordinateur en

milieu scolaire et familial. La

journée du 9 janvier sera pour les enseignants de la Commission scolaire des Ilets et la soirée du 13 janvier sera consacrée aux parents qui font partie des comités d'école. Les 14 et 15 janvier de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, les personnes intéressées pourront participer aux sessions offertes à l'école Bourg-Royal. Pour inscriptions: 626-6586.

Prénatal

Le Service des activités sportives du PEPS de l'université Laval offre des cours de conditionnement physique aux femmes enceintes. Une préinscription aura lieu du 9 au 13 janvier de 9h à 16h, au local 2254 du PEPS. Pour détails: 656-7224.

Rencontre-parents

Le groupe Les Relevailles tiendra une rencontre de parents le 9 janvier de 20h à 22h, au Château Bonne Entente, 3400 chemin Sainte-Foy. Le sujet à l'étude sera: "La psychologie de l'enfant (0 à 1 an). Pour renseignements, joindre Marcelle ou Micheline à 527-2575.

Danse orientale

Un atelier de danse orientale sera tenu le 4 janvier à 19h, au chalet des loisirs Notre-Dame-des-Laurentides, 55 rue Saint-Victorien. Pour inscription, joindre Céline Gagnon à 849-4711 ou Louise Boutet à 849-5118.

Bandes dessinées

Le Club littéraire de Charlesbourg offre aux adolescents de 13 à 16 ans un cours de création de bandes dessinées. Les inscriptions auront lieu les 5 et 10 janvier de 19h à 21h à la bibliothèque municipale. Pour détails, joindre Robert Boucher à 623-1493 ou Jeanne Lafrance à 628-1171.

Collecte de sang

Une collecte de sang, organisée par le club Lions de Charny, sera tenue à la salle paroissiale de Charny le 10 janvier de 15h à 17h et de 19h à 21h. Plus de 175 donneurs y sont attendus. Pour renseignements, joindre Serge Roy à 687-3333.

Femmes au travail

Une séance d'information pour les femmes qui désirent retourner sur le marché du travail ou aux études aura lieu le 10 janvier à 9h30, au local 1104 du collège de Limoilou. Pour détails: 647-6689.

Horticulture

La réunion mensuelle de la Société d'horticulture de Charlesbourg sera tenue le 10 janvier à 20h, à l'hôtel de ville de Charlesbourg. Le sujet traité sera: "Les violettes africaines et les plantes intérieures". Pour détails, joindre Simone Goupil à 628-1189.

En janvier

Cette chronique de la vie communautaire sera continuée à partir d'aujourd'hui pour la période des Fêtes, mais elle reprendra son cours normal le 10 janvier. Meilleurs vœux de joie, de bonheur et de paix à nos lecteurs pour la Noël et le Jour de l'An.



Le travail des pompiers s'est fait durant une forte tempête de neige.

Les dégâts atteindraient \$500,000

L'incendie rue de la Couronne serait d'origine accidentelle

par Lucien LATULIPPE

La cause de l'incendie qui a lourdement endommagé, hier, deux immeubles situés au croisement des rues de la Couronne et Sainte-Hélène, à Québec, n'avait pas encore été établie, hier soir, mais il semble qu'elle soit d'origine accidentelle.

Le feu a été découvert par M. Daniel Gagnon, le concierge de l'immeuble de cinq étages qui appartient à la Banque Nationale du Canada et dont le rez-de-chaussée est occupé par la compagnie Granada et le restaurant Italia. Il y avait de la fumée au troisième étage.

Pendant que son épouse alertait les pompiers, il était 4h30 de la nuit, M. Gagnon s'est empressé de prévenir les gens, une dizaine en tout, qui occupaient des logements au quatrième et au cinquième étages. Tous ont pu s'échapper par l'escalier de sauvetage.

Le dernier locataire a été secouru par les pompiers. Il était traqué par la fumée au quatrième. Le chef de division Gaëtan Boily a fait dresser une échelle aérienne pour le faire sortir par une fenêtre. Dans l'intervalle, le lieutenant André Garneau et le pompier Sylvain Rousseau étaient parvenus jusqu'à lui par l'escalier intérieur et ils l'ont conduit vers la sortie.

Il semble que l'incendie ait couvé un certain temps. En arrivant sur les lieux, le chef Boily a vu sur le toit du feu qui sortait du cabanon de l'ascenseur. Il ajoute qu'il est monté par l'intérieur et qu'il a constaté que la porte de l'ascenseur, au troisième étage, était brûlante.

Tuyaux gelés

L'enquête menée par l'investigateur-chef Jean Lépine, du Commissariat des incendies du

Québec, a permis d'apprendre que des tuyaux avaient gelé et que des employés d'une firme étaient venus les dégeler, mardi et mercredi après-midi, en se servant de chaufferettes électriques qui avaient été installées au troisième étage. Selon M. Lépine, il est possible que ces chaufferettes soient en cause, mais il devait retourner sur les lieux, aujourd'hui, afin de pouvoir mieux examiner la scène.

Selon le chef Boily, l'incendie s'est propagé par les murs jusqu'au toit qui est éventré et il a été difficile à combattre. Le froid et la neige ont compliqué le travail des pompiers, mais heureusement personne n'a été blessé.

Les pertes sont estimées sommairement à \$300,000, mais elles pourraient atteindre le demi-million. Les deux édifices, dont celui de trois étages sur la rue Sainte-Hélène paraît éga-

lement lourdement endommagé, devront subir des réparations onéreuses. Le restaurant Italia est fermé pour un temps indéterminé. Le magasin Granada a été vidé de tous ses téléviseurs, hier soir, par la firme Frank Langevin et les appareils semblent abîmés.

En plus des logements aux deux étages supérieures, il y avait au deuxième et au troisième étages, une école de haute couture "La Québécoise" et le centre de conditionnement physique A. Pelletier. L'équipement de ces commerces et le butin des locataires sont détériorés et quasi une perte totale.

La circulation dans le secteur a été perturbée jusqu'à 16h55, heure à laquelle les derniers pompiers ont pu quitter les lieux. A 20h, une équipe du service des incendies s'affairait à pomper l'eau accumulée au sous-sol de l'immeuble.



L'équipement des pompiers était pris dans la glace, comme les ruines des édifices incendiés.

Le billet d'un jour coûtera \$11

Québec 84 a vendu 80,000 passeports en 10 semaines

En peu moins de dix semaines, au-delà de 80,000 passeports de Québec 84 avaient été vendus hier.

C'est ce qu'a fait savoir en conférence de presse le président de la corporation 1534-1984, Me Richard Drouin, précisant que ces chiffres dépassent de 20 pour 100 les prévisions les plus optimistes. "Je pense qu'il y a maintenant lieu de se réjouir des excellents résultats obtenus, dix semaines après le lancement du passeport dans les succursales de la Banque Royale du Canada", a indiqué Me Drouin, qui était flanqué d'un trésorier (Paul-André Michaud) et d'un directeur du marketing (Jean D. Legault) visiblement emballés par le succès de la prévente.

Jusqu'au 31 décembre, le passeport continuera à être offert à des prix de rabais (\$24 pour un adulte et \$18 pour les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées). A compter du 1er janvier 1984, les prix seront respectivement de \$30 et de \$24.

Billets d'un jour à \$11

Quant aux billets d'un jour, les prix ont déjà

été arrêtés par Québec 84: \$11 pour un adulte et \$7 pour les moins de 15 ans.

Me Drouin a précisé que les détenteurs du passeport auront priorité durant les 63 jours de festivités sur ceux qui achèteront un billet d'un jour. Plus de 100,000 personnes à la fois seront admises sur le terrain du Vieux-Port, d'une superficie d'au-delà de 700,000 mètres carrés. A titre de comparaison, précisons que le terrain d'Expo-Québec a une superficie de 429,000 mètres carrés, tandis que celui de la Ronde, à Montréal, est de 554,302 mètres carrés.

Les organisateurs de Québec 84 se réjouissent d'autant plus des résultats de la prévente des passeports, puisque 20 pour 100 des

acheteurs sont de l'extérieur de la région immédiate de Québec; il s'agit là, selon eux d'un rendement meilleur qu'Expo 67, alors que seulement 10 pour 100 des passeports avaient été vendus à des gens de l'extérieur de la région de Montréal; en ce qui a trait aux Floralies, la presque totalité des 177,000 passeports avait également été vendue aux Montréalais.

Il est évident que le public cible de Québec 84, maintenant que les citoyens de la région de Québec sont sensibilisés, est le Montréalais, le Torontois et l'Américain de la Nouvelle-Angleterre; c'est la raison pour laquelle la publicité est terminée à Québec et qu'elle bat son plein ailleurs, tant au Canada qu'aux États-Unis.



Le Royale rallongera ses coques et recevra un nouveau mât pivotant en vue de la course Québec-Saint-Malo, l'an prochain.

Le "Royale" sera modifié, pour la transat TAG

PARIS (d'après AFP) — Le catamaran français "Royale", long de 22,6 mètres sur 12 mètres de largeur, subira lui-aussi des modifications très importantes en vue de la transat TAG Québec — Saint-Malo, qui se déroulera à compter du 19 août 1984.

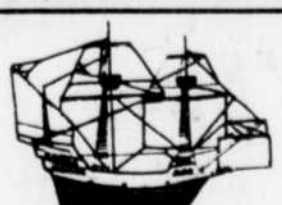
Les co-barreurs de cette Formule Un de la mer, les Français Philippe Facque et Loïc Caradet, ont en effet annoncé que l'arrière des deux coques sera rallongé de deux mètres, afin de supprimer le tangage, le mal des catamarans au près.

Le "Royale" recevra en outre un nouveau mât pivotant, profilé comme une aile d'avion, mesurant

26 mètres de hauteur sur deux mètres de... largeur!

Les deux loups de mer soulignent que ces modifications leur permettront d'affronter, l'été prochain, entre Québec et Saint-Malo, les nouveaux catamarans de Mike Birch, de Marc Pajot, de Philippe Poupon et de Jean-François Fountaine.

"Il s'agit, avant tout, d'améliorer les performances lorsqu'il convient de remonter le vent, ainsi que dans le petit temps", se rappellent Facque et Caradet, qui précisent que sur une mer plate, leur voilier glisse le plus souvent à plus de 25 noeuds.



**CAP SUR
QUÉBEC 1984**
par Guy DUBÉ

demain samedi

Voyez les cahiers publicitaires de

● SEARS

● WOOLCO

INSÉRÉS DANS CE JOURNAL

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

10 1/4 %

DURÉE DE 1 AN

NOS OPTIONS DEVRAIENT VOUS INTÉRESSER

- Prêt ordinaire à taux fixe, durée variant de 6 mois à 5 ans.
- Prêt L.N.H. garanti à taux fixe, durée variant de 1 à 5 ans.
- Prêt à taux fixe de 6 mois avec privilège de remboursement, à n'importe quelle date de mensualité.
- Prêt résidentiel ordinaire avec privilège de remboursement anticipé de 10% par an du montant initial du prêt.
- Au Trust Royal, ça ne traîne pas! Que ce soit pour un nouveau prêt hypothécaire ou un virement au Trust Royal de votre prêt hypothécaire actuel... communiquez avec nous dès aujourd'hui.

Trust Royal 
Ce qui compte, c'est de progresser.

1120, CHEMIN ST-LOUIS, SILLERY 681-7241
CENTRE D'ACHATS PLACE LAURIER, STE-FOY, 658-1013
1874, D'ESTIMAUVILLE, QUÉBEC 667-7318

*L'intérêt est calculé sur une base semi-annuelle, et non d'avance. Sous réserve de confirmation.

LE MONDE



Ce baiser qu'ont échangé, hier, Yasser Arafat et le président égyptien, M. Hosni Mubarak, a scellé, en quelque sorte, la réconciliation palestino-égyptienne, après six ans de rupture de leurs relations officielles.

Réconciliation palestino-égyptienne Les Israéliens sont profondément irrités

(D'après AFP et UPI) — L'accolade donnée par le président égyptien, M. Hosni Mubarak, à M. Yasser Arafat — portant un pistolet à la hanche —, à son arrivée, hier, au palais de Koubbeh dans la banlieue du Caire, a scellé la réconciliation égypto-palestienne. Ce baiser, qui a mis fin à six années de désaccords entre l'OLP et le Caire, a particulièrement déplu à Israël.

Et pendant que s'élevaient des protestations dans les rangs palestiniens à l'issue de l'entretien, hier, entre le chef de l'OLP et le président égyptien, le président Reagan espère pouvoir récupérer Yasser Arafat, qui demeure encore le chef d'une importante faction de

l'OLP, pour ressusciter et relancer son plan de paix au Moyen-Orient.

"Étonnement et regret"

Ainsi, "Israël" accueille avec étonnement et regret la rencontre du président égyptien avec le chef d'une organisation terroriste", a déclaré, hier à Jérusalem, le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir.

M. Shamir ajoute, dans un communiqué officiel touchant l'entretien palestino-égyptien, que "Yasser Arafat et ses hommes ont applaudi sans vergogne à l'annonce de l'assassinat d'Anouar el-Sadate, et c'est ce même homme qui est, à présent, officiellement reçu au palais présidentiel de Koubbeh.

Israël considère que la réception par le président égyptien du chef de l'OLP constitue une rupture des accords de paix israélo-égyptiens dont les États-Unis se sont portés garants.

A Jérusalem, la télévision israélienne a annoncé, hier, que le gouvernement israélien avait adressé à l'Égypte une protestation officielle dénonçant la réception du chef de l'OLP par le président égyptien Hosni Mubarak.

Parallèlement, l'ambassadeur d'Israël à Washington, M. Meir Rosensonne, devait transmettre au gouvernement américain les protestations israéliennes contre la rencontre Mubarak-Arafat, caractérisée comme une claire rupture des accords de paix israélo-égyptiens.

Critiques palestiniennes

A Tunis, plusieurs factions de l'OLP, dont le comité central du Fatah, principale composante de

l'OLP, ont critiqué, hier, la visite de M. Arafat au Caire et son entretien avec le président égyptien Hosni Mubarak.

Le comité central du Fatah, réuni hier à Tunis, a estimé dans un communiqué que l'initiative de M. Arafat, son président, était une démarche personnelle qui n'engage pas le Fatah, ni son comité central, ni l'OLP.

De son côté, le président du Conseil national palestinien (CNP-parlement), M. Khaled el-Fahoum a estimé, dans une déclaration rapportée, hier, par l'agence syrienne SANA, que la rencontre Arafat-Mubarak constituait une violation claire et flagrante des résolutions du CNP, la plus haute instance palestinienne.

Plan de paix

La rencontre entre Arafat et Mubarak est conforme au désir des États-Unis de voir les pays arabes modérés entraîner au moins une partie de la direction palestinienne dans le règlement négocié du conflit israélo-palestinien.

La réconciliation entre l'OLP et l'Égypte, scellée à l'occasion de la rencontre d'hier au Caire, répond au souhait américain de récupérer Arafat et de ressusciter son plan de paix au Moyen-Orient.

Cette manière de relancer cette politique américaine, qui n'est d'ailleurs pas nouvelle, a été immédiatement critiquée de la part de l'État hébreu.

Le gouvernement américain a fait, depuis une semaine, des efforts pour le moins évidents pour dissuader Israël d'attaquer Arafat et ses troupes à leur départ de Tripoli.

Ultimatum contre les contingents français et américain au Liban

BEYROUTH (d'après AFP) — Une organisation clandestine intégriste musulmane, qui a revendiqué plusieurs attentats meurtriers au Liban et au Koweït, a donné dix jours aux contingents français et américain de la Force multinationale au Liban, pour quitter le pays.

"Les forces françaises et américaines doivent quitter Beyrouth dans un délai de dix jours, faute de quoi nous provoquerons un véritable tremblement de terre sous leurs pieds", a déclaré, dans un appel téléphonique anonyme à Beyrouth, un correspondant se réclamant de l'organisation "Jihad islamique".

Ce correspondant a revendiqué, au nom de son organisation, le nouvel attentat au camion piégé qui a visé, mercredi soir, un poste de commandement militaire français au centre de

Beyrouth, faisant de nombreuses victimes civiles et militaires.

Le "Jihad islamique" a revendiqué, depuis le mois d'avril, une série d'attentats antimilitaires et antifrancs, au Liban et au Koweït, qui ont fait quelque 450 morts.

L'explosion, mercredi soir, d'un camion piégé, à l'est de Beyrouth devant un poste militaire français, a entraîné la mort de quinze personnes et fait une centaine de blessés, selon le dernier bilan officiel. Cependant, cinq personnes sont toujours portées disparues.

Evacuation complétée

Les derniers réfugiés chrétiens, assiégés depuis trois mois par les miliciens druzes du PSP à Deir el-Kamar (Chouf) au Liban ont quitté la ville, hier, a annoncé un porte-parole du Comité

international de la Croix-Rouge (CICR) à Genève. Au cours de la traversée de la montagne du Chouf, contrôlée par le PSP, le huitième et dernier convoi de quelque 494 voitures civiles, transportant entre 1,500 et 1,700 réfugiés vers Damour (sur la côte au sud de Beyrouth), a essuyé des tirs isolés qui ont fait deux blessés, a précisé le porte-parole.

Il a ajouté que les responsables du PSP avaient informé le comité que le tireur avait été arrêté et que le Parti druze avait présenté ses excuses au CICR pour cet incident.

Ce huitième et dernier convoi met un terme à l'opération d'évacuation par le CICR des réfugiés chrétiens de Deir el-Kamar, a poursuivi le porte-parole. Entre le 15 et le 21 décembre, sept convois d'autobus ont permis l'évacuation de 3,482 civils, a-t-il conclu.

"Marines": marche arrière de Washington

WASHINGTON

(AP) — L'administration américaine avait multiplié, au cours des derniers jours les signes semblant indiquer qu'elle cherchait à sortir les "Marines" du Liban. Aujourd'hui, Washington fait marche

arrière et affirme que leur mission reste inchangée.

Mercredi, le président Reagan déclarait qu'un "écroulement total" allié à "une impossibilité à restaurer l'ordre", ou à

accomplir les objectifs des États-Unis au Liban, entraîneraient un retour des "Marines" en Amérique.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Larry Speakes, enfonçait le clou, lundi, en affirmant que l'échec du

Congrès de réconciliation nationale entre Libanais, à Genève, pourrait être considéré comme un "effondrement total"; mais il affirmait que lui-même ne croyait pas à une telle issue.

Puis, mardi, Ronald Reagan rectifiait le tir en déclarant que ce serait un "changement d'orientation" du gouvernement libanais qui pourrait l'amener à rappeler les troupes américaines, en cas d'échec d'une réconciliation. Et il reconnaissait qu'il avait peut-être "choisi des mots inadéquats" en parlant la semaine précédente d'"écroulement total".

Mercredi, nouvel épisode: un responsable de la Maison-Blanche effectuait une mise au point définitive en soulignant qu'"aucune limite de temps n'avait jamais été fixée" pour le mandat du contingent.

Israël libère le journaliste de l'AFP

BEYROUTH (AFP) — Le correspondant de l'Agence France-Presse, dans la partie sud du Liban, M. Mountasser Abdallah, a été libéré, hier matin, par les forces israéliennes qui l'avaient appréhendé, dans la nuit de mardi à mercredi, à son domicile, à Saïda (chef-lieu du Sud-Liban).

M. Abdallah a été gardé à vue pendant 36 heures, au siège du gouverneur militaire israélien, à l'hôtel de ville de Saïda, où il a été interrogé par des membres des services de renseignements israéliens.

De source militaire israélienne à Jérusalem, on avait indiqué, mercredi, qu'il s'agissait d'une "action préventive" dans le cadre des activités de l'armée israélienne au Sud-Liban et qu'aucun chef d'inculpation n'avait encore été retenu contre le correspondant de l'AFP.

Sanctions envisagées contre des militaires

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, a laissé entendre, hier, que des sanctions seraient prises contre "un certain nombre" de responsables militaires qui n'ont pas su garantir la sécurité des "Marines" à Beyrouth.

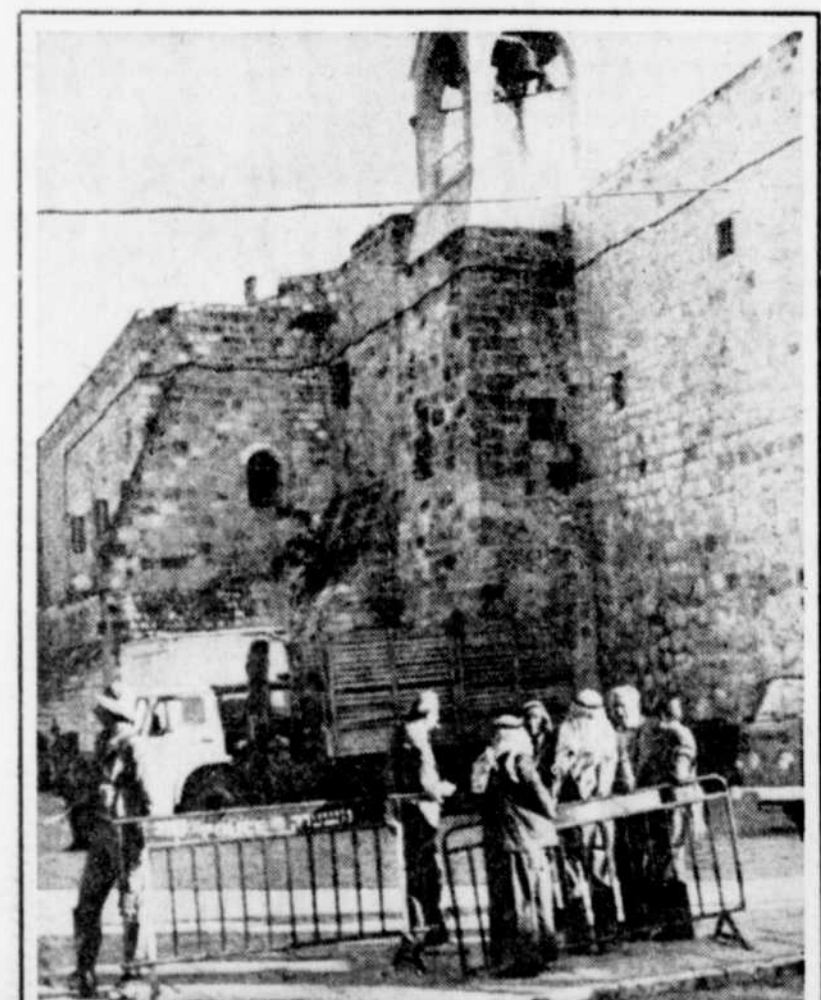
Dans une interview, hier à la chaîne de télévision ABC, M. Weinberger a précisé que le rapport de la Commission d'enquête du Pentagone sur l'attentat, commis le 23 octobre contre le quartier général des "Marines", contiendrait "évidemment des critiques" et des "blâmes" à l'égard de ces responsables.

Plus de 240 soldats américains, dont 239 "Marines", avaient été tués au cours de cette attaque-

suicide et la publication de ce rapport est attendue avec impatience à Washington.

Une sous-commission du Congrès s'est, en effet, déjà montrée extrêmement critique, cette semaine, du commandement des "Marines", estimant, notamment, que de "sérieuses erreurs de jugement" avaient été commises et qu'elles avaient involontairement facilité la tâche des auteurs de l'attentat.

M. Weinberger n'a pas dit quand le document du Pentagone serait rendu public mais il a souligné qu'il "blâmait un certain nombre de personnes pour ne pas avoir fait preuve de ce que l'on pourrait rétrospectivement qualifier de lucidité".



A l'église de la Nativité

Comme à chaque année, à l'approche de Noël, l'église de la Nativité, à Jérusalem, est l'objet de mesures de sécurité. Hier, quelques Arabes (à d.), comme pour narguer les policiers israéliens, se tenaient derrière une barrière sous surveillance de ces derniers.

... tout un monde à offrir!



L'anniversaire spéciale

OFFREZ UN
ABONNEMENT-
CADEAU

LE SOLEIL

... et faites-vous plaisir en même temps, en courant la chance de gagner un cadeau-théâtre valable pour deux personnes au THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE

20
CADEAUX-THÉÂTRE
Valeur totale de 600\$
(attribués à raison de deux par personne, maximum de 10 gagnants)

Règlements:
Un tirage au sort sera fait le 27 janvier 1984 parmi les personnes qui auront acheté un abonnement-cadeau. Vingt (20) cadeaux-théâtre du Bois de Coulonge seront attribués, à raison de deux (2) par gagnant(e). Les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la loi sur les loteries et courses et les concours publics ont été payés.
Un tirage quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.
Les règlements de ce concours sont disponibles en téléphonant au journal Le Soleil.

LE SOLEIL

3 mois 26,74\$ 29,24\$
6 mois 50,00\$ 55,56\$
12 mois 95,83\$ 105,28\$

Ci-joint chèque ou mandat-poste de \$

Prix de la copie de 100 pages (hors taxes) 1,50\$

100 pages (hors taxes) 1,50\$

100 pages (hors taxes) 1,50\$

100 pages (hors taxes) 1,50\$

100 pages (hors taxes) 1,50\$

100 pages (hors taxes) 1,50\$

100 pages (hors taxes) 1,50\$

100 pages (hors taxes) 1,50\$

100 pages (hors taxes) 1,50\$

100 pages (hors taxes) 1,50\$

100 pages (hors taxes) 1,50\$

100 pages (hors taxes) 1,50\$

100 pages (hors taxes) 1,50\$

100 pages (hors taxes) 1,50\$

100 pages (hors taxes) 1,50\$

NOM

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

TELEPHONE

Cet abonnement est offert par

NOM

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

TELEPHONE

Une carte de souhaits sera envoyée en votre nom au récipiendaire de l'abonnement-cadeau.

Faites parvenir votre coupon à LE SOLEIL LIMITEE - C.P. 1547 Québec, Qué. G1K 7J6, téléphonez à 647-3333 ou parlez-en à votre camelot